

# patrimoine.



- [Facebook](#)
- [Instagram](#)

## [Billetterie](#)

- [\*Recherche\*](#)
- [\*Anita Conti\*](#)
- [\*Expositions\*](#)
- [\*Histoire\*](#)
- [\*Archives en ligne\*](#)
- [\*Images en ligne\*](#)
- [\*Incontournables\*](#)
- [\*Billetterie\*](#)

1. [\*Accueil\*](#)
2. [\*Histoire\*](#)
3. [\*Architecture\*](#)
4. [\*Etablissements scolaires\*](#)
5. Groupe scolaire de Keroman

## Groupe scolaire de Keroman

### Un projet d'école moderne

En 1936, sous la municipalité d'Emmanuel Svob, les élus votent un projet important de construction d'une nouvelle école pour les enfants d'un quartier en pleine expansion : le quartier de Keroman. Lors des élections municipales de 1929, Emmanuel Svob qui perd les élections proposait déjà sur son programme, la construction d'un groupe scolaire dans le quartier. Aussi, quand il est élu en 1935, il reprend le projet. En effet, les écoles primaires filles-garçons et les écoles maternelles du quartier de Merville sont jugées insuffisantes pour faire face aux besoins des quartiers environnants que sont Merville, La Nouvelle-Ville,

La Perrière et Keroman. D'ailleurs, en février 1936, 117 garçons et 143 filles provenant du quartier de Keroman fréquentent le groupe scolaire de Merville qui connaît une moyenne de plus de 60 élèves par classe pour les garçons et de 57 pour les filles. L'établissement des écoles primaires et maternelles publiques constituant une dépense obligatoire pour la commune et la ville de Lorient disposant d'un terrain au lieu-dit Keroman, le conseil municipal du 12 février 1936 vote le principe de création de trois écoles à Keroman au sein d'un groupe scolaire comportant 7 classes : 3 classes à l'école primaire publique de garçons, 3 classes à l'école primaire de filles et une classe à l'école maternelle.

Le 6 août 1936, un jury se réunit dans la salle des fêtes pour procéder à l'examen de quatre projets. Henri Réglain se voit attribuer le premier prix au concours, devant les architectes lorientais Jasseron, Guillaume et Huë. Le 12 août 1936, le conseil municipal valide le choix du jury et adopte le projet de l'architecte Henri Réglain pour un montant 3 848 201,92 francs pour une réalisation partielle ou pour un montant 4 310 550 francs pour une réalisation complète du projet. Le conseil privilégie la réalisation complète mais précise que cela dépend de la part que le Ministre de l'Éducation Nationale pourra faire subventionner. À l'époque, la désignation d'Henri Réglain comme lauréat du concours fait débat.

# Le groupe scolaire de Kéroman

## Le Jury a classé n° 1 le projet de M. Reglain

Les opérations du Jury chargé d'étudier et de classer les projets présentés par MM. Reglain, Guillaume, Jasseron et Hué, ont été laborieuses et se sont poursuivies assez tard dans la soirée.

En effet, il était difficile de faire une discrimination, étant donnée la qualité des œuvres présentées.

### Les résultats du Concours

Ce n'est que vers cinq heures que les plans, exposés à la Salle des Fêtes, ont reçu la sanction définitive du Jury.

N° 1: M. Reglain.

N° 2: M. Jasseron.

N° 3: M. Guillaume.

N° 4: M. Hué.

### Le projet de M. Reglain

M. Reglain a présenté un projet excellent.

On y trouve une harmonie d'en-



M. REGLAIN,

Architecte,

Conseiller Municipal de Lorient,  
dont le projet a été classé numéro 1.

semble du meilleur effet, jointe au souci d'offrir le maximum de confort et d'hygiène.

De larges baies recevront la lumière qu'elles dispenseront dans des classes claires, au style net et simple.

Sacrifiant aux principes de l'architecture moderne, M. Reglain a constitué grand, de façon méthodique, sans s'attarder au détail superflu.

Sa principale préoccupation a été de faire un bâtiment qui se tienne, en ensemble dont la principale qualité est l'unité.

L'orientation est soignée, les bâtiments en forme d'U étant tournés vers le Sud.

Enfin, les classes ne sont pas éloignées les unes des autres, ce qui est un avantage énorme, d'autant plus qu'elles surplombent les prêaux. Il en est de même de la piscine, placée au milieu des bâtiments.

Le projet a recueilli la plupart des suffrages par sa sobriété élégante de ses lignes et la saine pratique de son agencement.

Dès ce matin, un public nombreux se pressait à la Salle des Fêtes pour admirer les plans. La visite continuera demain matin, jusqu'à midi.

### La carrière du lauréat

M. Reglain a fait ses études à Paris où il fut l'élève de M. Le Maresquier, avant de s'établir à Reims.

Le brevet depuis 11 années, M. Reglain a collaboré avec M. Jan, architecte, pendant 8 ans.

Il a pris part à tous les concours organisés par la Ville de Lorient. Rappelez les concours de Kerbataille pour le groupe d'habitations à bon marché ; celui de Kergroise, pas

exécuté, où il enleva le 2<sup>e</sup> prix ; enfin celui de l'Ecole pratique où il obtint le 1<sup>er</sup> prix à l'exécution, en collaboration avec M. Jan, avec, sensiblement, les mêmes concurrents qu'aujourd'hui.

Une belle carrière s'ouvre devant M. Reglain qui se verra confier la construction du groupe scolaire de Kéroman.

Celle-ci ne commencera pas avant quelques mois ; il faudra attendre que les crédits soient votés et que les plans soient acceptés des diverses commissions intéressées.

### Impressions d'un architecte

Voici les impressions de M. René Desbois, architecte diplômé par le Gouvernement, lauréat de l'Institut de France :

#### Projet classé n° 1

Le projet qui a été classé n° 1 est l'œuvre de M. Reglain, conseiller municipal. Très habilement étudié et présenté il est d'une très bonne perspective économétrique. Les plans dans l'ensemble sont très intéressants, mais nous critiquons légèrement le principe d'avoir prévu les classes au 1<sup>er</sup> étage, car cette école a été prévue pour de jeunes enfants et le problème de la circulation est légèrement compliqué, du fait de ne pas avoir prévu ces classes de plain-pied, d'où obligation pour l'architecte de créer des escaliers ce qui est toujours une cause de trouble, de distraction, et même de danger.

A notre avis les entrées et les réfectoires devront être légèrement modifiés pour répondre au programme.

#### Projet classé n° 2

Il est l'œuvre de M. Jasseron. Ce qui nous a frappé le plus dans sa conception est sa façade, la meilleure de toute l'exposition, traitée avec beaucoup de goût, de distinction et d'habileté. Le problème de la circulation est aussi légèrement à critiquer et, également, son principe de composition.

#### Projet classé n° 3

Il est l'œuvre de M. Guillaume, le distingué architecte des monuments historiques ; il est beaucoup à regretter que le Jury se soit laissé influencer par de belles façades, car le plan de M. Guillaume a été le seul à résoudre ce délicat problème qu'est la circulation dans une composition de ce genre. Les classes ont toutes été prévues au rez-de-chaussée et très judicieusement orientées.

De plus, il a l'avantage en cas d'incendie de permettre l'évacuation rapide des lieux, étant donné surtout que le terrain très vaste, permet cette organisation.

L'amorce des bâtiments de la direction reliant le groupe des garçons à celui des filles a été très habilement conçue avec des portiques d'entrée. Ses services de réfectoires groupés autour d'une seule cuisine nous fait remarquer que M. Guillaume a judicieusement étudié cet ensemble ; de même son ensemble sportif où se trouvent le gymnase, les douches et la piscine, inspirés des thermes romains. Son école maternelle traitée dans un cadre de verdure, ses 3 classes, toutes orientées, au sud-est, nous donnent un ensemble charmant, ce qui nous prouve les grandes qualités de conception de l'auteur.

Ses façades et ses corps ont été également traités avec habileté tout en restant dans une note calme.

Nous regrettons que M. Guillaume n'ait pas remporté la palme car son projet dénote en tout point l'œuvre d'un grand architecte qui a fait ses preuves.

Le coût de l'exécution nous a montré que son devis était peu élevé par rapport à la surface construite, en ayant l'avantage indiscutable des classes de plain-pied et le coût comparé aux autres devis, nous a montré que l'ordre de grandeur de la dépense n'était pas plus élevé.

M. Hué, projet classé n° 4, nous a prouvé toutes ses qualités professionnelles et nous sommes heureux que le Jury lui ait décerné une récompense.

René Desbois,  
Architecte diplômé par le Gouvernement, lauréat de l'Institut de France.

Extrait du journal Le Nouvelliste du Morbihan, 8 août 1936.

La presse, notamment le journal *L'Ouest-Éclair*, met en effet en avant son poste de conseiller municipal socialiste qui aurait pu orienter le choix du jury. Le conseil municipal s'en défend, arguant que "*son projet était le mieux présenté*" et se détachant "*nettement, au point de vue supériorité, des autres*". Un conflit d'intérêt qui amènera l'architecte au tribunal le 24 juin 1941. Il lui est en effet reproché d'avoir été l'architecte de la Cité des œuvres sociales et du groupe scolaire de Keroman alors qu'il était conseiller municipal de la commune. Construction qui lui ont rapporté 428 304 francs d'honoraires. Il est défendu par l'avocat, Julien Le Pan, qui met en avant lors du procès, la désignation, par concours, de l'architecte pour la construction de l'école technique du cours des Quais, sous la municipalité de Jules Le Grand. Le tribunal admet qu'il a enfreint l'article 175 du code pénal mais lui reconnaît des circonstances atténuantes. Il est condamné à payer 1 000 francs d'amendes et à verser 1 franc de dommages et intérêts à la section de Lorient de la Ligue des contribuables. Il fait appel de la sentence.

Le terrain d'implantation, propriété de la ville d'une superficie de 9 280 m<sup>2</sup>, situé à l'angle des rues de Keroman et Jean Lander, a été choisi dès le 29 avril 1936. Les terrains qui vont laisser place à une école d'un modèle-type, ont été échangés avec la société Berheim frères en 1933. En effet, l'entreprise est alors autorisée à construire un lotissement à la condition qu'un terrain soit réservé pour la construction d'un groupe scolaire. En contrepartie, certains travaux du lotissement sont effectués par la ville. L'environnement est agréable puisqu'il est situé à proximité d'un parc entouré de fermes appartenant à Ernest Hello. Une impression de rase campagne avec la vue sur les derniers arbres du bois qui entouraient le château de Keroman.

# Vers la construction du groupe scolaire

de Kéroman...

## Les travaux dont le devis s'élève à près de 3.500.000 francs ont été adjugés ce matin

Ce matin, a eu lieu, à la Mairie de Lorient, l'adjudication des travaux de construction du groupe scolaire de Keroman.

Ces travaux, dont le devis estimatif s'élevait à 3.495.853 fr. 17, avaient été divisés en sept lots, dont voici l'énumération :

Terrassement, béton armé	2.250.282,01
Charpente bois .....	152.939,02
Charpente métallique, ferronnerie .....	69.349,28
Couverture, zinguerie, plomberie, appareil sanitaire .....	270.588,19
Plâtrerie .....	133.424,18
Menuiserie, serrurerie, quincaillerie .....	487.893,07
Peinture et vitrerie .....	131.375,42
<b>Total .....</b>	<b>3.495.853,17</b>

### Les résultats de l'adjudication.

L'adjudication a donné les résultats suivants :

1<sup>er</sup> lot : Entreprise Arthur Fourrière, de Péronne, rabais 5 %.

2<sup>e</sup> lot : Entreprise Jacques, de Pontivy, rabais 17 %.

3<sup>e</sup> lot : Entreprise Guillou, de Quimperlé, rabais 6,10 %.

4<sup>e</sup> lot : Entreprise Guibout-Monin, de Lorient, rabais 8,10 %.

5<sup>e</sup> lot : Entreprise Fontaine et Lorez, de Lorient, rabais 1,75 %.

6<sup>e</sup> lot : Entreprise Jacques, de Pontivy, rabais 11,30 %.

7<sup>e</sup> lot : Non adjugé, tous les soumissionnaires ayant proposé des conditions supérieures à celles du devis.

Notons que, pour le premier lot, de beaucoup le plus important, M. Thomas, le sympathique entrepreneur lorientais, avait fait un rabais de 4 %.

### L'exécution des travaux.

Les travaux qui vont commencer très prochainement, devront être effectués dans le délai d'un an.

Nous sommes donc à la veille d'une réalisation attendue depuis longtemps, et dont l'utilité est d'autant moins discutable qu'elle contribuera à combattre le chômage qui menace si dangereusement le bâtiment.

Extrait du journal Le Nouvelliste du Morbihan, 24 mars 1938.

## Sortir de terre

Le projet prévoit cinq classes de filles, cinq classes de garçons, trois classes de maternelles, une piscine et un auditorium. Un projet alors parfois critiqué, jugé trop cher ou trop

futuriste.

Le vote de la dépense pour les travaux de terrassement est voté au conseil municipal du 19 octobre 1937. Une prévision de 4 000 m<sup>3</sup> de déblais qui vont combler les terrains situés entre le parc des sports du Moustoir et la rue Marcel Sembat. Le 23 mars 1938, l'adjudication des travaux du groupe scolaire de Keroman est prononcée. Les travaux de terrassement commencent à la mi-mai 1938 par l'entreprise Arthur Fourrière de Péronne (Somme) adjudicataire du premier lot terrassement et béton armé.

# A propos des travaux du groupe scolaire de Keroman

**La main-d'œuvre locale devait bénéficier d'une légitime priorité, mais les chômeurs lorientais se plaignent de ce que l'entrepreneur ne respecte pas cette clause du cahier des charges**

Nous publions d'autre part, un cliché du chantier ouvert dernièrement à l'emplacement du futur groupe scolaire de Kéroman et nous rappelons les différentes étapes de cette réalisation.

L'importance de celle-ci était de nature à susciter de légitimes espoirs chez les chômeurs lorientais, toujours trop nombreux hélas, d'autant plus que le cahier des charges prévoyait, pour l'entrepreneur chargé des travaux, l'obligation de passer par l'office départemental de placement pour l'embauchage de ses ouvriers.

Rien de plus logique, d'ailleurs : il est normal, en effet, que des travaux financés par la ville de Lorient, c'est-à-dire par les contribuables lorientais profitent, par priorité, à la main-d'œuvre locale.

C'est une question de justice et aussi une question d'intérêt, car on comprend difficilement que la Municipalité soit astreinte à payer des indemnités de chômage à des ouvriers qui ne demandent qu'à travailler sur un chantier financé par elle, de même qu'on a peine à admettre que l'entrepreneur se dérobe à cette obligation qui n'a rien de vexatoire.

## Une démarche des chômeurs...

Il paraît cependant que les sans-travail de notre ville se heurtent à la carence de l'entreprise adjudicataire des travaux de Kéroman.

Cela ressort d'une démarche faite ce matin, à notre rédaction par le délégué des chômeurs lorientais dont les déclarations, il convient de le préciser, nous ont été confirmées à d'autres sources.

Dans le cahier des charges qu'elle

a accepté, l'entreprise Arthur Fourrière, de Péronne, s'engage à passer par le bureau de placement pour le recrutement de sa main-d'œuvre.

Dans ces conditions, elle devrait prendre, *d'abord*, les ouvriers lorientais en chômage dans les spécialités dont elle a besoin et n'avoir recours à la main-d'œuvre de l'extérieur qu'au cas où l'Office de placement ne pourrait la lui fournir.

Or, il est constant que l'entrepreneur passe outre à cette obligation. Le chantier de Kéroman occupe de nombreux ouvriers étrangers à Lorient, et, si nous en croyons certains renseignements, il en est même qui n'ont jamais été en chômage.

Des faits précis nous ont été cités, qui permettent d'affirmer que l'entreprise a embauché ailleurs des ouvriers qu'elle pouvait trouver sur place.

On comprend que cette situation ait ému ceux qui, en notre ville, cherchent en vain du travail.

Ils en ont saisi la municipalité, et M. Svob, maire de Lorient, a multiplié les démarches auprès de l'entrepreneur, sans grand résultat, il faut le dire, celui-ci, pour des raisons qu'on ne devine pas, s'entêtant dans sa façon de procéder.

C'est là une situation qui doit prendre fin. La municipalité, la population et les chômeurs lorientais ne réclament rien que de juste et de légitime en demandant que les travaux de la ville de Lorient sauvent d'abord de la misère les chômeurs de Lorient.

Nous voulons croire que le directeur des travaux du groupe scolaire de Kéroman le comprendra, et qu'il se conformera désormais à la clause du cahier des charges qu'il a accepté !...

Extrait du journal Le Nouvelliste du Morbihan, 20 mai 1938.

# LORIENT...

## ...au fil des jours

### Le futur groupe scolaire de Kéroman

La réalisation du groupe scolaire de Lorient-Kéroman est entrée dans une phase active.

Depuis quelques jours, en effet, les travaux de terrassement sont menés avec diligence dans le vaste terrain de plus de 9.000 m<sup>2</sup> situé entre les rues de Kéroman et Jean Lender.

Le déblayement de ce terrain nécessite

de prévoir une 3e classe.

2°) *Une école de garçons* comprenant : un vestibule, une loge de concierge commune aux deux écoles, trois classes de 50 élèves avec vestiaires, un préau couvert et des annexes; un bureau des maîtres; des logements pour le directeur, un adjoint marié et le concierge.

De telle sorte que le 14 mai 1937, le Conseil Municipal, en raison des hausses enregistrées depuis un an, fut amené à réévaluer les travaux. Ceux-ci furent estimés à 4.725.000 francs, couverts par une subvention de l'Etat de 1.975.000 francs et par un emprunt de 2.750.000 francs.

Le 19 octobre 1937, la question était



sivra l'anièvement de quelque 4.000 m<sup>3</sup> de terre qui serviront à remblayer l'emplacement du futur Stade Municipal.

Notre cliché représente un récent aspect du chantier, mais, au moment où la construction du groupe scolaire de Kéroman entre dans une nouvelle phase, il n'est peut-être pas inutile de faire l'historique de cette réalisation et de rappeler les grandes lignes du projet.

C'est au cours de sa séance du 12 février 1936 que le Conseil Municipal a voté le principe de la construction d'un groupe scolaire dans le quartier neuf de Lorient-Kéroman.

Le 29 avril suivant, nos édiles approuvaient le projet qui leur était soumis et décidaient sa mise en concours.

Ce projet comportait :

1°) *Une école maternelle* avec un vestibule, deux salles de classe pour 50 élèves chacune, un préau couvert et clos, une salle de repos, des annexes, un bureau et un logement pour la directrice et le logement d'une femme de charge. En outre, l'archi-

te devait prévoir également une 4e classe et un 3e logement.

3°) *Une école de filles* comportant les mêmes éléments.

4°) *Des annexes communes* : une salle de gymnastique; un établissement de bains avec baignoires et douches pour la maternelle, douches et piscines pour les deux écoles primaires; un local pour l'inspection médicale; des cuisines et réfectoires pour garçons, filles et école maternelle; une chaufferie au mazout.

On se rappelle que le projet classé premier fut celui de M. Réglain. Le devis estimatif des travaux s'élevait à 3.024.000 francs et le prix des terrains atteignait 586.800 francs, ce qui nécessitait un crédit total de 3.580.800 francs.

Le montant de la dépense fut voté au cours de la séance du 12 août 1936.

La Municipalité avait donc fait diligence; malheureusement, elle se heurta à la carence des Pouvoirs Publics qui opposèrent l'inertie la plus déprimante aux demandes d'emprunt.

de nouveau soulevée au Conseil Municipal. Celui-ci constatant une fois de plus, le retard apporté dans la réalisation de l'emprunt, décida de passer à la construction en adjugeant les travaux de terrassement.

La Municipalité n'eut cependant pas à en arriver là. L'emprunt devait être accordé quelques jours après et ses modalités furent approuvées par l'assemblée communale au cours de sa séance du 19 novembre 1937.

Rien ne s'opposait donc plus à la réalisation du projet dont le principe avait été adopté en février 1936 et l'adjudication des travaux, répartis en 7 lots, eut lieu le mercredi 23 mars dernier.

Le devis estimatif s'élevait à 3.500.000 francs et le lot le plus important, comprenant le terrassement et le béton armé fut adjugé à l'entreprise Arthur Fourrière de Péronne, qui consentit un rabais de 5 % sur les 2.250.000 francs prévus pour ce lot.

C'est cette entreprise qui vient de commencer les travaux qui doivent être terminés dans le délai d'un an.

Extrait du journal Le Nouvelliste du Morbihan, 20 mai 1938.

## Quand le bâtiment va...

# Après les congés payés, l'activité a repris sur les chantiers lorientais

Depuis mardi, retour des congés payés, les ouvriers du bâtiment ont repris le travail et les chantiers sont en pleine activité.

En particulier, les grands travaux entrepris par la Municipalité, battent leur plein et, à cette époque de l'année, il est intéressant de faire le point.

— Nous commencerons donc par ...

## Le groupe scolaire de Kéroman

On se rappelle que les travaux qui s'effectuent sous la direction et d'après les plans de M. Réglain, dont le projet avait été déposé en 1936, ont été adjugés le 23 mars 1938.

Le devis estimatif s'élevait à près de 3.500.000 francs et le lot de besoucoup le plus important, comportant le ter-

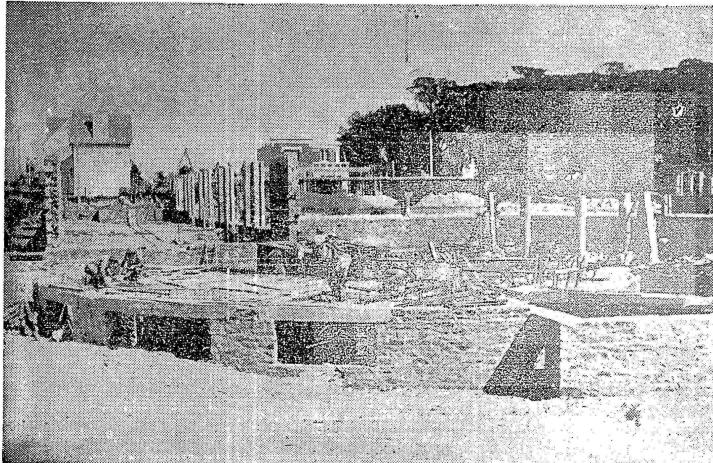
voici un bâtiment isolé, d'apparence moins imposante, mais dont on ne saurait discuter l'utilité étant donné qu'il s'agit des cuisines et des réfectoires.

Derrière ce bâtiment, un vaste terrain libre... C'est le terrain de jeu qui s'étend sur toute la longueur du côté Sud.

de la rue A, la seconde le long de la rue Jean-Lender.

Au rez-de-chaussée, un long préau devant les piliers encadrent de vastes baies vitrées, au premier étage, les salles de classes.

Naturellement, un local est prévu pour l'inspection médicale et les an-



Un aspect du chantier de construction du groupe scolaire de Keroman. — Cette vue, prise de l'angle des rues A et Jean-Lender, montre, au premier plan, les assises de la future piscine. — A droite, en bordure de la rue Jean-Lender, on aperçoit le mur et les piliers du préau de l'école des filles. — Au fond et à droite, on distingue en partie le bâtiment isolé, qui abritera les cuisines et réfectoires.

rassement et le béton armé, fut adjugé à l'entreprise Arthur Fourrière, de Péronne.

Le projet devant être achevé dans le délai d'un an, l'entreprise se mit à l'œuvre dès le mois de mai et fit commencer à cette époque les travaux de terrassement.

### 4.000 M<sup>3</sup> DE DEBLAI...

Ces travaux préliminaires étaient d'importance. Il s'agissait, en effet, pour un niveau ce vaste terrain de plus de 8.000 m<sup>2</sup> d'enlever quelque 4.000 m<sup>3</sup> de terre qui a été transportée à l'emplacement du futur stade municipal attenant au Parc des Sports, où elle est utilisée comme remblai.

Aussi est-ce avec une agréable surprise que l'on constate l'avancement des travaux, malgré une interruption de 15 jours. Déjà, les fondations sont levées, les murs et piliers surgissant de terre, dressant, dans ces grandes lignes, le plan des bâtiments futurs.

### UN GROUPE SCOLAIRE MODÈLE.

Ce plan a été établi par M. Réglain, d'après les conceptions les plus modernes et le groupe scolaire de Keroman constituera, sans aucun doute, un modèle de genre.

Notre aile en donne une description aussi précise et aussi simple que possible, laquelle, en l'état actuel des travaux, permettra aux Lorientais d'imager, par anticipation, l'aspect imposant du futur groupe scolaire.

Celui-ci est compris dans le quadrilatère limité à l'Est par la rue de Keroman, au Nord par la rue Jean-Lender, à l'Ouest par la rue de l'Ormeau, et à l'Est par les terrains en cours de construction au Sud par les terrains vagues, longeant le mur du château.

### UNE VISITE PAR ANTICIPATION.

Nous arriverons, si vous le voulez bien, par la rue de Keroman. A l'angle de celle-ci et de la rue Jean-Lender, notre attention est attirée par une entrée en bâtière donnant sur un vestibule et un préau rotatif, une salle de repos à droite et une salle de propreté à gauche, nous fixent immédiatement sur la destination de cet immeuble. Nous sommes à l'école Maternelle et nous pouvons accéder toujours au rez-de-chaussée, aux lavabos et w.-c. puis aux salles d'exercices, dont la façade se trouve en bordure de la rue de Keroman.

Voulez-vous que nous montions au premier étage ? Nous trouvons, au-dessus du préau, des appartements réservés aux surveillants. Les deux derniers étages sont réservés aux classes d'exercices, les classes de la maternelle, largement éclairées et aérées.

Poursuivons notre chemin pour arriver au côté Sud du groupe scolaire.

Après l'avoir traversé, nous aboutissons à la rue A, que nous suivrons jusqu'à l'angle de la rue Jean-Lender, pour trouver une entrée. Mais celle-ci, n'est pas, plutôt quelques entrées !...

Un bâtiment en rez-de-chaussée, de style très moderne et très moderne, abrite au rez-de-chaussée la piscine. Nous avons ici des salles de déshabillage, des bains et douches pour la Maternelle et les deux écoles primaires, puis, au-dessus de la piscine, un magnifique gymnase, parfaitement aménagé.

Dans cet immeuble d'angle, nous trouvons, également à droite, l'entrée de l'école des garçons, à gauche l'entrée de l'école des filles.

Toutes les deux adoptent la même disposition : la première en bordure

des espaces comportent une chaufferie au mazout,

Entrons maintenant dans les cours. Comme le terrain de jeu, elles sont plantées d'une rangée d'arbres et offrent aux enfants, un large espace pour leurs ébats.

Des classes, on y a un accès facile et des murs séparent les cours respectivement trois écoles : garçons, filles et maternelle.

Ce cliché donne un aspect de l'état actuel des travaux après une photo prise hier après-midi, de l'angle des rues A et Jean-Lender.

Il permettra à nos lecteurs de se rendre compte que le projet est largement ébauché.

## ARMOR - PALACE

MARDI 23 AOUT

## REOUVERTURE

avec RAIMU dans

## C E S A R

et CHARPIN — Pierre FRECHAY — Orane DEMAZIS

etc...

### SUR LE CHANTIER DE LA FOIRE-EXPOSITION

La clôture est achevée

### Une dépense qui rapporte

Parfois l'achat d'un billet de la Loterie Nationale peut justifier ce titre, mais toujours l'achat de peinture le réalise complètement.

A la condition toutefois que vous utilisez une huile de linure à l'huile, faite spécialement pour résister à l'air salin de notre région.

La peinture à l'huile de linure et au vernis « Avel Mor », fabriquée par M. H. Lappartient, à Lorient, vous donnera entière satisfaction.

La vente à la Petite Droguerie, Madame A. Lagane, 63, rue Paul-Bert, où vous trouverez également un grand choix de superbes papiers peints à des prix avantageux.

sont réservés pour l'installation d'un parc; quant à son groupe scolaire, on peut juger, dès maintenant, de ce qu'il sera dans quelques mois.

## Un Groupe Scolaire modèle

On ne peut visiter le nouveau quartier de Keroman, sans admirer son groupe scolaire.

Il faut convenir que l'entreprise Arthur Fourrières a réalisé, en dix mois, sous la direction de M. Réglain, architecte, un travail remarquable.

Nous avons eu la bonne fortune de joindre M. Fourrières et son principal collaborateur, M. Beghain. Ceux-ci nous ont réservé le meilleur accueil et ont bien voulu nous faire les honneurs du futur domaine des petits Lorientais.

Nous avons dit, à différentes reprises ce que serait le groupe scolaire de Keroman. Cependant, ni un plan, ni une description ne peuvent donner une idée exacte de la façon dont il a été conçu et réalisé : partout de l'espace, de l'air et de la lumière entrant à flot par de larges baies.

Des salles aménagées sur la façade Ouest, on découvre une vue magnifique sur la rivière du Ter et le bois de Keroman.

— « J'ai tout lieu de penser, nous a-t-il répondu, qu'il sera complètement achevé pour la rentrée des classes, en octobre prochain.

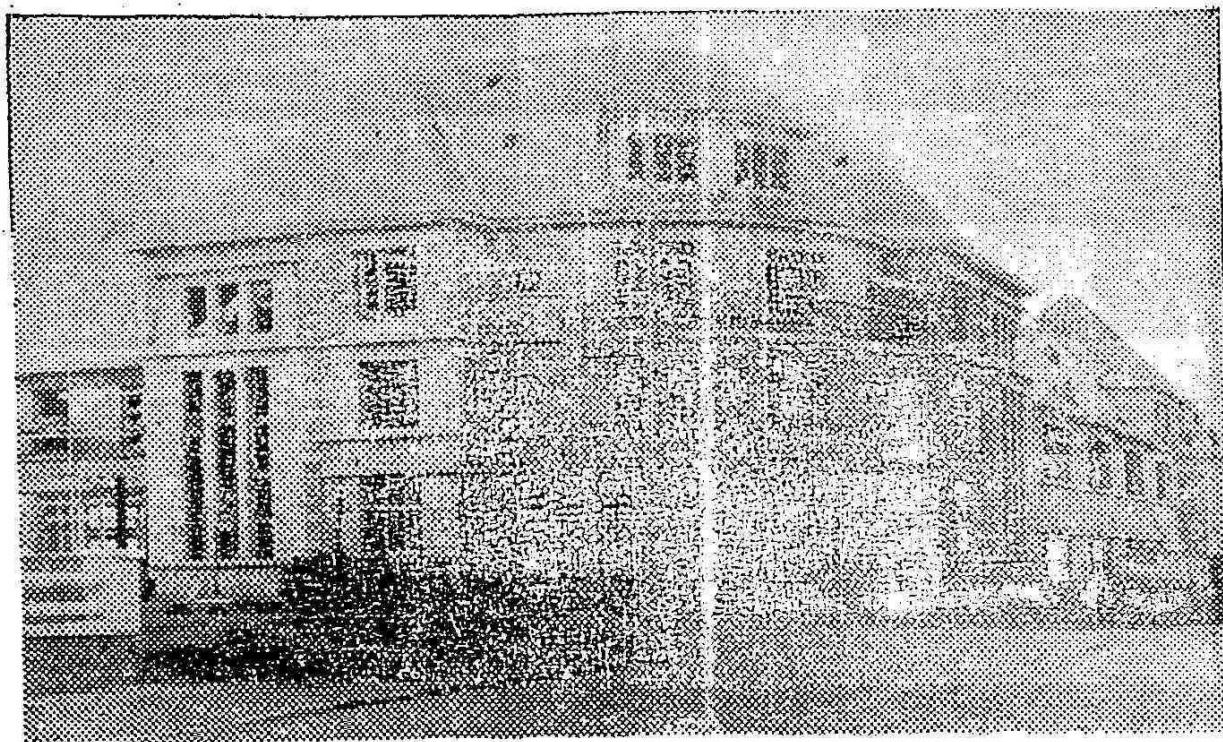
C'est d'ailleurs le désir de la municipalité lorientaise et rien ne semble s'opposer à sa réalisation ».

Heureux les gosses qui bénéficieront des meilleures conditions de confort et d'hygiène dans cette école modèle, mais heureux aussi les parents qui jouiront, dans un quartier neuf, aménagé suivant les règles les plus modernes de l'urbanisme, d'air, de soleil et d'espace, ces biens précieux génératrices de santé et de joie !...

\*\*

Cet article était écrit lorsque nous avons eu connaissance, ce matin, des dispositions arrêtées par le Gouvernement pour donner une nouvelle impulsion à l'industrie du bâtiment et faciliter, en particulier, la construction neuve.

Nous avons cru devoir consacrer, à cette importante question, un article spécial dont nos lecteurs prendront connaissance, d'autre part, avec tout l'intérêt qui s'y attache.



1 Mars 1939 : Le groupe scolaire, en bonne voie d'achèvement, a, dès maintenant, belle allure !..

Extrait du journal Le Nouvelliste du Morbihan, 3 mars 1939.

À la mi-août 1938, les fondations sont terminées et les murs et piliers commencent à dessiner le plan des futurs bâtiments.

Le 14 octobre 1938, la Ville reçoit le versement du premier acompte de la subvention de l'État pour le groupe scolaire de Keroman. Seulement 143 035 francs, ce qui n'est rien par rapport aux 50% promis de la totalité du devis. La ville effectue des emprunts afin de pouvoir lancer les adjudications et commencer les travaux, mais le reste de la part promise par l'État ne venant pas, cela retarde considérablement les travaux. Le maire contacte le ministre de l'Éducation à plusieurs reprises. Si le 13 janvier 1939, il lui fait part de la volonté de la ville de pouvoir continuer la construction du groupe scolaire, le 17 juillet suivant, le conseil municipal tout entier, réitère sa demande et s'émeut fortement du retard apporté à solutionner cette demande. Le 4 août 1939, le ministre de l'Éducation Nationale annonce une subvention de 1 850 000 francs pour reprendre les travaux du groupe scolaire de Keroman.

En dix mois, selon Le Nouvelliste du Morbihan du 3 mars 1939, le gros oeuvre est achevé et c'est le début des aménagements intérieurs. Un bâtiment où l'on ressent partout l'espace, l'air et la lumière entrant par de larges baies vitrées. À ce moment-là, la façade Ouest offre une vue sur la rivière du Ter et le bois de Keroman. *Les courbes élégantes de l'école maternelle et de la piscine, les larges ouvertures, l'emploi des colonnades donnent à cet ensemble imposant et qu'on eut pu craindre massif, un aspect de légèreté qui séduit.* À cette date, la municipalité comme l'entreprise Arthur Fourrière, pense encore que l'établissement scolaire ouvrira ses portes pour la rentrée d'octobre 1939. En juillet 1939, certaines ouvertures sont encore ouvertes aux intempéries mais faute de subventions, il n'y a plus de budget. Le chantier est arrêté.

Le journal L'Éveil du Morbihan, annonce dans son édition du 21 juillet 1939 que l'État cesse toute subvention. Faute de moyens, le chantier tourne d'ailleurs au ralenti depuis le mois d'avril. La Ville a alors contracté un emprunt de 2 500 000 francs sur les 4 725 000 francs. La différence devait être à la charge de l'État qui n'a versé dans les faits que 145 035 francs. Les travaux sont donc suspendus. Le journaliste critique le coût global du projet à son goût démesuré, dont la piscine qui lui paraît superflu.

Dans l'édition du 28 juillet 1939, le même journal décrit le site : *Le groupe scolaire de Keroman qui comprend un corps de bâtiment central, deux ailes reliées à celui-ci par des pavillons en pans coupés, est vraiment un bel ensemble. Il fait honneur aux qualités techniques et au goût de l'architecte. [...] Avec ses belles bordures de pierre, ses immenses toits de formes variées et harmonieuses, ses énormes fenêtres que garniront des centaines et des centaines de petits carreaux, l'école de Keroman fait un riche effet. [...]*

Les travaux de vitrerie représentent environ 550 m<sup>2</sup> et sont attribués à l'entrepreneur Ubaldo Laurent (rue Paul Bert) en décembre 1939. Ces travaux évalués à 24 750 francs font partie du septième lot. Il y a urgence car la pause du vitrage conditionne celle des parquets. Un appel à la concurrence est lancé le 9 janvier 1940. Les quatre soumissionnaires pour la

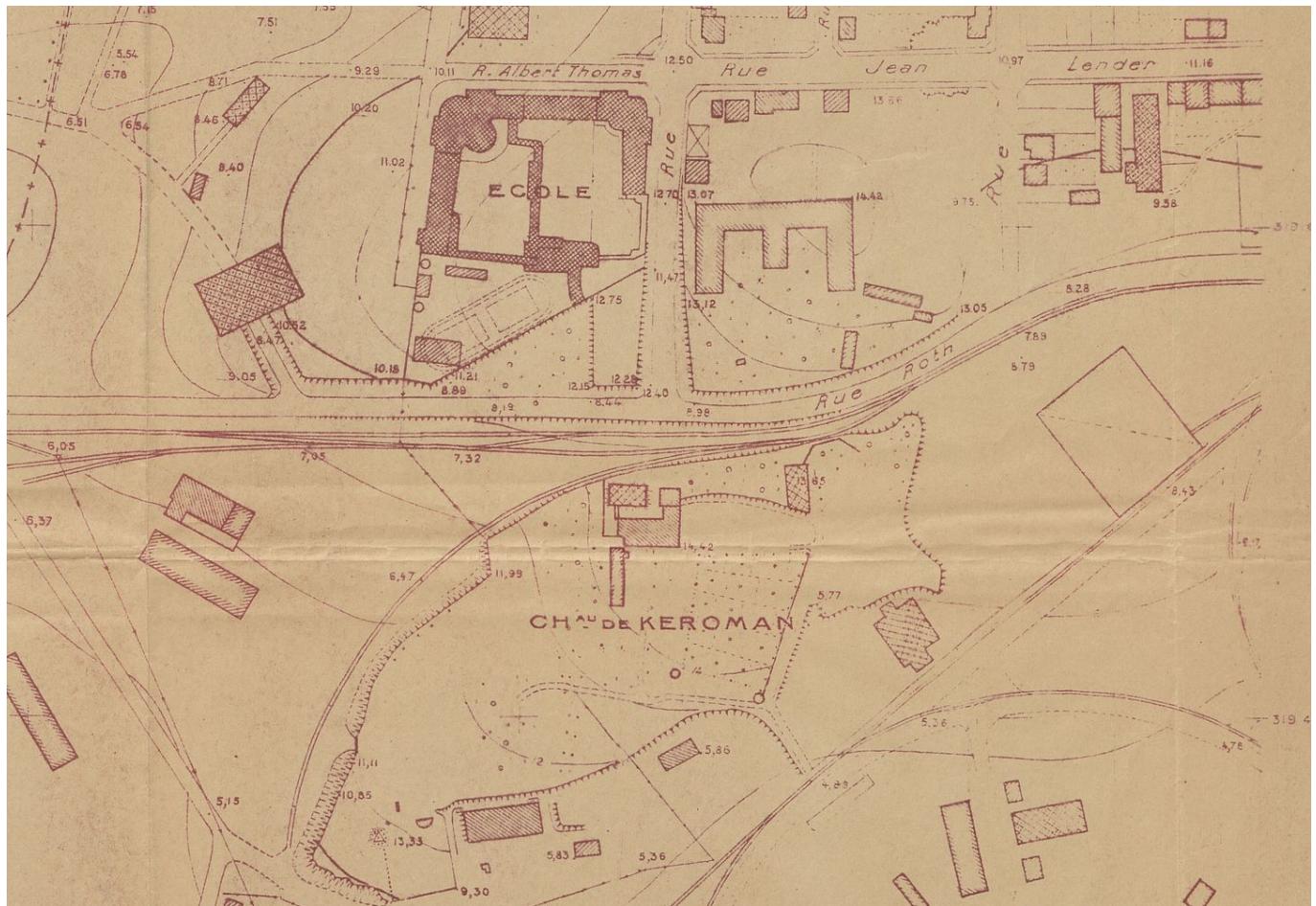
totalité du lot sont au-dessus du devis estimatif s'élevant à 89 500 francs. Une hausse allant de 24,90 % pour l'entrepreneur Apard de Lorient à 5 % pour une entreprise de la Sarthe. Ubaldo Laurent qui proposait une augmentation de 9 % accepte de la ramener à 4,25 %. Le 13 mars 1940, la proposition de monsieur Laurent est retenue par le conseil. Les travaux avancent et le 29 février 1940, le concours annoncé dans la presse à partir du 28 janvier pour la plomberie et l'installation du chauffage, est clôturée.

Désiré comme une école modèle et moderne, un système d'aération (Knappen) est proposé par l'Office technique sanitaire de la Côte d'Amour qui se charge de l'aménagement des conduites. Toujours le 13 mars, le conseil municipal valide l'engagement de la somme de 26 841 francs pour ces équipements. En ce qui concerne la pose, elle est effectuée par messieurs Fontaine et Lorez (23 rue Gambetta) pour un montant de 17 683,60 francs.

À la même date, l'entreprise parisienne Tohier est retenue pour l'aménagement des sols. Elle propose la suppression pour le gymnase de la plaque de liège de 8 millimètres, remplacée alors par un linoliège de 7 millimètres au lieu du lino de 5 millimètres comme prévu dans le devis descriptif. Pour les autres locaux, le linophalte, qui devient difficile à se procurer et très couteux en ces temps de guerre, est remplacé par un hydrofuge. La fourniture et la pose du linoléum dans les salles de classes, dans les dépendances de l'école maternelle et le gymnase, sont estimées à 66 282 francs. L'entreprise recommande à la ville de prévoir en supplément, pour un montant d'environ 5 000 francs pour l'isolation du béton devant recevoir le lino, la pose d'une forme en machefer de 10 à 12 centimètres en sous-couche.

Sachant qu'à cette date, à la demande des autorités supérieures de l'État français, l'aménagement du gymnase est temporairement retiré du projet, la ville mise sur une dépense de 46 500 francs.

L'école ne pouvant ouvrir sans mobilier spécifique aux établissements scolaires, le 3 mai 1940, après consultation des directeurs et directrices des écoles primaires et maternelles de Lorient, le conseil municipal octroie le marché aux Établissements Ruisseau pour un montant évalué à 137 467 francs : 250 tables-bancs deux places avec piétement en tube, 13 bureaux avec fauteuils, 16 armoires bibliothèques, 10 tableaux triptyques, 3 tables ovales, 114 chaises d'enfants, 90 tables individuelles, 3 tableaux double face sur pied, 6 lits de repos. La Ville souhaitait tout mettre en place pour la future rentrée scolaire.



## Un chantier en dent de scie

En raison du retard pris dans les travaux, dû à différents décrets et lois depuis 1938 qui ont empêché l'achèvement des travaux et supprimé la subvention de 50 % de l'État, puis ensuite qui n'ont autorisé que la reprise des parties commencées, l'ouverture de l'école prévue au 1<sup>er</sup> octobre 1940, n'a pas lieu.

De plus, Henri Réglain, fait prisonnier de guerre le 14 juin 1940, n'est plus là pour suivre le chantier. Son chef de travaux, monsieur Kerlidon, le remplace à la demande du maire Emmanuel Svob.

Malgré l'occupation allemande de Lorient depuis le 21 juin 1940, l'administration municipale souhaiteachever les travaux non terminés. Le 20 octobre 1940, le maire fait passer une communication dans le journal *Le Nouvelliste du Morbihan* pour l'achèvement des travaux du groupe scolaire. Il s'agit de l'installation du chauffage central dans les classes et dépendances, dans les sept appartements des directeurs, directrices et adjoints, dans les réfectoires et la cuisine. À cela s'ajoute l'installation du service d'eau chaude et de l'éclairage électrique. Les entrepreneurs intéressés ont jusqu'au 29 octobre pour répondre.

Le 11 décembre 1940, le maire présente au conseil un rapport sur les différents postes de travaux : pour 22 331 francs, la société Tohier va assurer la fourniture et la pose d'un linoléum-liège dans le gymnase au premier étage ; l'électricien Gâtelet ayant du mal à honorer le chantier vu la rareté des produits, la ville s'engage pour obtenir les matières qui font défaut et ainsi électrifier les locaux scolaires et les locaux d'habitation au coût de 59

500 francs ; réévaluation à environ 91 000 francs pour les travaux de dallages en béton et l'aménagement du sol de la cour et du terrain de jeux par l'entreprise Fasola et Compagnie ; 342 000 francs pour l'installation du chauffage central (locaux scolaires et dépendances, locaux d'habitation, réfectoires et cuisine) ainsi que pour l'eau chaude (réfectoire et cuisine) par la Maison Rineau (Nantes) ; 201 000 francs pour l'installation du service d'eau froide, sanitaires et évacuation par la Maison Rineau (Nantes).

Pour la reprise de ses travaux, il n'est plus question de subvention de l'État mais d'un financement à la charge exclusive de la ville. Pour le maire, le retard qui n'est nullement du fait de la municipalité, mais de différents décrets et lois parus depuis 1938, empêchant ainsi l'achèvement des travaux et n'autorisant par la suite que la finition de ceux déjà commencés. Selon le maire Emmanuel Svob, ce retard coûte à la collectivité un minimum de 500 000 francs qui va continuer à augmenter avec l'inflation constante, en doublant selon lui d'ici à deux ans, si rien n'est fait.

## **Le groupe scolaire sous occupation allemande**





Lors de la séance du conseil du 11 décembre 1940, le maire annonce la volonté des Allemands d'investir le bâtiment, et que par conséquent, ces travaux d'achèvement sont indispensables. Seul le conseiller Robin s'oppose ouvertement à ses travaux, du moins à la partie hors chauffage et électricité, jugeant cela dispendieux et luxueux. Il souhaite que la ville se limite pour l'occupant aux seuls travaux "strictement indispensables", sachant qu'une rentrée scolaire dans l'édifice n'est pas pour tout de suite. La réponse du maire est claire : Selon lui, les autorités d'occupation pourraient refuser le bâtiment "si les travaux de peinture, par exemple, ne sont pas exécutés. Ce groupe est beau par son architecture et par sa grandeur, mais il n'y a aucun travail de luxe." Les conclusions du rapport sont adoptées par le conseil.

Henri Réglain, sergent de réserve du 264<sup>e</sup> régiment d'infanterie, est fait prisonnier à Longjumeau le 14 juin 1940, aux premières lueurs du jour. Lui et ses camarades partent en convoi jusqu'à la frontière hollandaise puis ils sont acheminés vers un camp de saxe, situé sur les bords de l'Elbe. Il revient de captivité le 18 janvier 1941, et reprend aussitôt son activité au 31 rue de la Comédie (actuelle rue Auguste Nayel). Il est libéré sous condition, suite à l'intervention d'un des bras droit d'Hitler, pour notamment achever la construction du groupe scolaire de Keroman que veulent réquisitionner les Allemands.

Le choix de la réquisition de l'école s'explique par la modernité du bâtiment, de ses équipements et de la proximité de la base de sous-marins de Keroman (BSM). Plusieurs maisons des années 1930 de ce quartier sont d'ailleurs réquisitionnées pour loger des officiers allemands de la BSM.

L'occupant s'installe dans le groupe scolaire au début de l'année 1941, ce qui empêche

l'achèvement complet des travaux. C'est pourquoi la municipalité d'Auguste Donval, résilie le 28 mai 1941, les travaux d'électricité de monsieur Gâtelet et ceux de chauffage et de plomberie. Pour ce dernier poste, les frères Rineau (Nantes) se voient verser 69 099 francs pour les travaux exécutés, sur les 543 000 francs prévus au marché.

Le foyer pour les sous-mariniers allemands (U-boot heim) y est inauguré le 3 août 1941 en présence de l'architecte allemand Weber, du commandant du port de Lorient Guillaume et de l'amiral Dönitz.

L'aménagement de l'école inachevée, est dû à l'architecte de l'organisation Todt, J.M. Weber. La salle de sport est aménagée en salle de réception où viennent régulièrement se détendre les équipages de retour de mission. Il y a également une salle de jeu pour les marins, une pour les officiers, le mess des sous-officiers, le mess des officiers, un salon d'honneur, un salon de lecture, un réfectoire (mess des équipages)... Les soldats allemands peuvent jouer aux cartes, au billard, écouter de la musique dans les jardins quand le temps le permet. La rotonde qui donne sur la cour intérieure est transformée en salle de restaurant pour les officiers. Entre le réfectoire et la rotonde, se trouvent la cuisine. Un bar central est aménagé dans une grande salle de bal au rez-de-chaussée. L'architecte allemand installe un théâtre faisant également office de salle de cinéma à l'étage dans l'auditorium, au-dessus de la piscine intérieure.



Lors des bombardements aériens des Alliés durant la Seconde Guerre mondiale, et notamment ceux de janvier 1943, l'école subit d'importants dégâts surtout dans la partie

destinée aux garçons. Au 1<sup>er</sup> juin 1943, l'édifice, déclaré partiellement endommagé, est évalué pour sa reconstruction à 3 500 000 francs. Le retard des travaux et l'occupation des bâtiments par les Allemands, ont empêché l'aménagement du groupe scolaire. Toutefois, le matériel ayant été acheté, il est en attendant entreposé dans l'ancienne école de musique, place Saint-Louis (en haut de la rue maréchal Foch, le long de l'église Saint-Louis). En effet, ses locaux sont vides depuis son transfert dans la cité des œuvres sociales inaugurée le 2 juillet 1939. Malheureusement, cette ancienne école de musique est touchée par des bombes incendiaires au début de l'année 1943. Le matériel scolaire, les pupitres et les armoires stockés partent en fumée pour une valeur évaluée à 150 000 francs. Un rapport du 10 octobre 1943 indique que le groupe scolaire endommagé comprenait des salles de classes de filles, des salles de classes de garçons, des préaux fermés et ouverts, une piscine, des appartements d'instituteurs, des bureaux, une salle de visite, une cuisine, un réfectoire, un garage et des installations d'éclairage électrique.

Jusqu'à la fin de la guerre, les Allemands ont continué à se servir de la partie destinée aux filles et de l'école maternelle dont les toitures partiellement détruites sont recouvertes de tôles ondulées. L'entrée principale subsiste aux bombardements alors que certaines parties de l'édifice sont détruites. Autour de l'école, plusieurs blockhaus sont construits pour abriter le personnel et les soldats allemands. Aujourd'hui, de ce système de protection en cas de bombardement, seul un blockhaus est encore présent.



# Une volonté de reconstruire

En 1946, à la suite de l'incendie du centre d'apprentissage du Polygone, l'école héberge les filles de ce centre pendant deux ans. En juin 1947, le conseil municipal décide d'effectuer quelques travaux afin d'accueillir une colonie de vacances durant l'été à compter du 15 juillet 1947. Sous la surveillance des maîtres et des maîtresses des écoles publiques de Lorient, elle est destinée à recevoir à la journée de jeunes Lorientais. La municipalité y pense alors en remplacement de sa colonie du Château de Soye avant-guerre. L'école sert ensuite de dépôt aux meubles retrouvés intacts dans les environs de Lorient.

Le 19 novembre 1949, le conseil municipal suit l'avis du conseil de l'ordre des architectes en acceptant la désignation d'Henri Réglain pour la remise en état du groupe scolaire. Ce choix, est motivé par le fait qu'il ait été l'architecte de sa construction.

Le 29 novembre 1952, après de nombreuses délibérations concernant l'avenir du site, le conseil municipal approuve la reconstruction du groupe scolaire de Keroman et vote la première tranche de travaux, soit la reconstruction de l'école des filles, des WC extérieurs, du réfectoire et du logement du concierge. La reconstruction du groupe scolaire de Keroman est financée par les dommages de guerre et la municipalité ne souhaitant pas investir de budget complémentaire pour la reconstruction, elle supprime la piscine et l'auditorium qui étaient présent dans le projet initial de 1936.

Ce nouveau projet comprend six classes de filles reconstituées dans la partie dont les murs sont conservés, six classes de garçons, trois classes de maternelles, une salle de repos et une salle d'isolement. À cela s'ajoutent, des WC extérieures pour l'école de filles et pour l'école de garçons, un réfectoire, l'habitation des directeurs et directrices avec garage, l'habitation du concierge et les aménagements des cours et de la clôture. Pour l'école des filles, il s'agit de cinq classes à l'étage et d'une classe d'enseignement ménager au rez-de-chaussée. Pour l'école de garçons, de deux classes au rez-de-chaussée et de cinq classes au premier étage.

À la suite de cette délibération transmise par le préfet le 9 janvier 1953, l'inspecteur d'académie adresse à ce dernier une lettre datée du 17 mars 1953. Par suite d'empêtement sur le terrain réservé au groupe scolaire, le projet initial devient caduc. Le nouveau projet prévoit :

- pour l'école des filles : préau, salle d'enseignement ménager, bureau de la directrice, salle d'attente au rez-de-chaussée ; trois classes, le bureau des maîtresse et une bibliothèque au premier étage,
- pour l'école maternelle : trois classes, une salle de repos, une salle de propreté, une cuisine, un préau fermé pouvant faire office de réfectoire au rez-de-chaussée ; l'appartement de la directrice au premier étage ; au-dessus du préau, remise en état des quatre appartements d'instituteurs et de l'appartement pour concierge ou femme de service,



- pour l'école de garçons : un préau, une salle de travail manuel, un bureau et une salle d'attente au rez-de-chaussée ; cinq classes.

Ce projet prévoit une extension si besoin, pour les écoles de filles et de garçons, avec la possibilité de construction d'une classe supplémentaire sous les préaux. Si l'inspecteur de l'enseignement primaire approuve ce nouveau projet, l'inspectrice des écoles maternelles réfute le sien, à cause de la double utilisation du préau en réfectoire et d'un manque de deux classes. Elle préconise la surélévation d'un étage soit, au rez-de-chaussée une loge de concierge, un réfectoire avec cuisine, une salle de repos, deux classes et un préau fermé ; au premier étage trois classes ; au deuxième étage les appartements initiaux.

Afin d'accélérer la reconstruction, une demande d'inscription au programme de priorité nationale 1954 du ministère de la reconstruction et du logement (MRL) est signée par Henri Réglain le 14 novembre 1953. Pour le premier trimestre de 1954, il demande un versement de 80 millions, puis le solde des dommages de guerre de 46 millions pour le début de l'année 1955.

Le 16 novembre 1953, l'inspecteur d'académie présente un nouveau projet pour l'école maternelle, un projet avec deux étages. Le projet comprend alors cinq classes, cinq vestiaires, une salle de repos, une cuisine, un réfectoire, un préau couvert et un logement pour la directrice. La commission de sécurité fait ensuite ajouter un escalier de secours au

bout de l'école maternelle pour desservir le premier étage. Le 13 février 1954, le projet corrigé qui est évalué en totalité à 108 millions de francs est adopté par le conseil municipal.

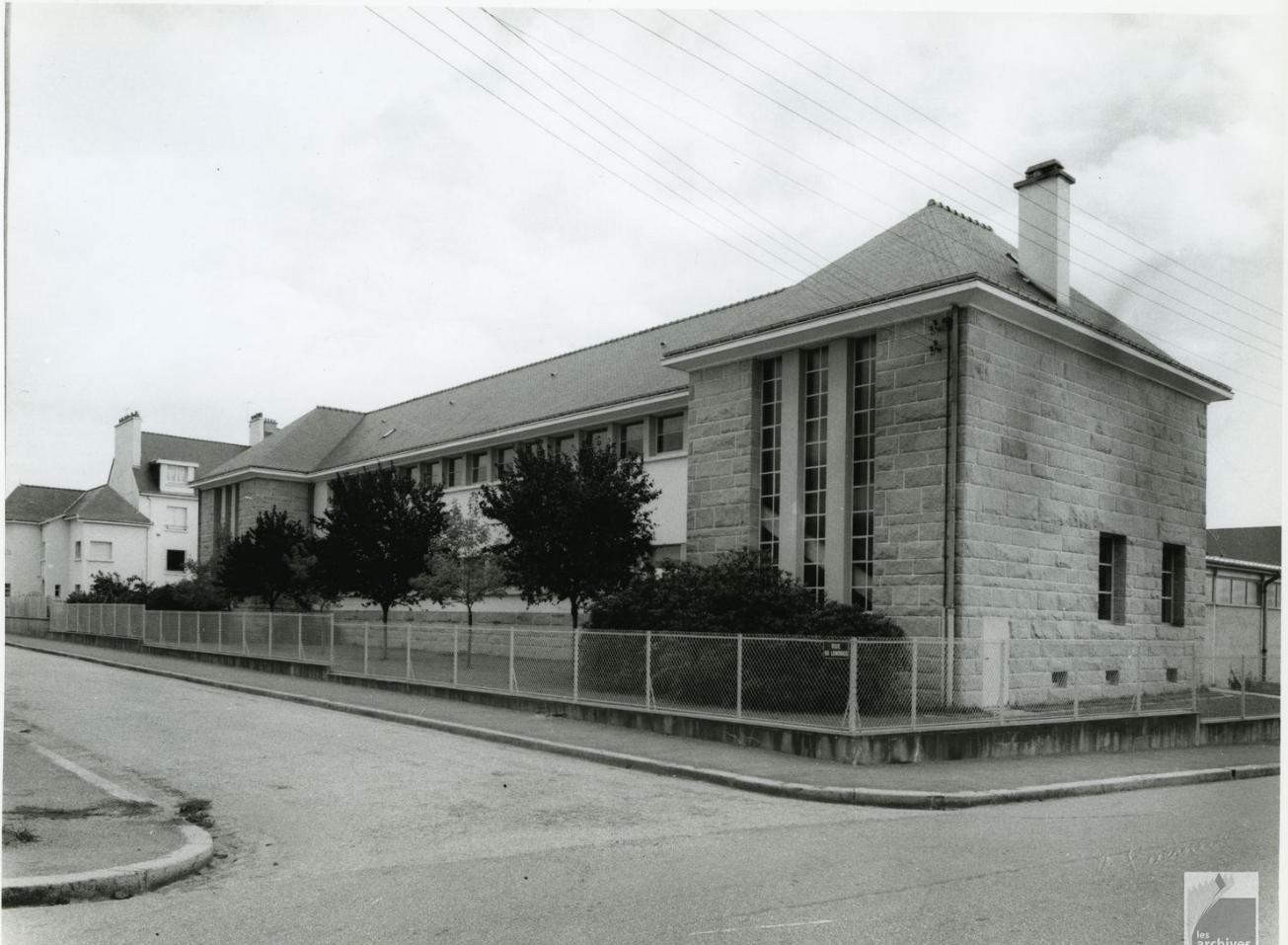
En mars 1955, les parties en ruines sont en cours de déblaiement. Pour les terrains d'implantation du bâtiment de l'école des garçons, plusieurs baraquements d'après-guerre sont encore implantés et à la demande du maire, le relogement de ces habitants est une priorité du ministère de la reconstruction et du logement.

Pour l'école maternelle : deux classes, une salle de repos, une salle de propreté, un préau fermé, une cuisine, un réfectoire, un local à poussettes, une loge de concierge et au premier étage, trois classes.



L'école ouvre ses portes en 1956. Dès le 7 septembre 1957, les membres du conseil municipal votent le principe de l'extension du groupe scolaire et de la construction d'une école maternelle au Polygone. Le nouvel immeuble, prévu sur deux niveaux est situé le long de la rue de Finlande, entre l'école de filles et de garçons. Les filles comme les garçons, occupent les locaux de chaque étage, les plus proches de leurs bâtiments existants. Le projet prévoit une liaison entre les deux écoles et la cantine, alors agrandie. L'école maternelle ne pouvant subir aucun agrandissement, le choix s'est porté sur l'implantation d'une nouvelle école au Polygone. Pour cette extension, l'architecte désigné chef de groupe est Georges Tourry et l'architecte d'opération Henri Réglain. Au 14 juin 1958, les travaux n'ont toujours pas commencé.





En 1962, face à l'insuffisance de place, la ville est dans l'obligation de transformer le préau de l'école de garçon en salles de classe. Aussi, le 6 juillet 1963, la décision est prise de construire un nouveau préau. Pour ne pas dénaturer l'ensemble de l'édifice, l'architecte retenu est toujours Henri Réglain. Son projet de préau et le lancement des travaux sont adoptés le 9 novembre 1963.

En 1973, après l'école de Merville en octobre 1972, c'est au tour de l'école de Keroman d'accueillir dans ses murs une section spécialisée de l'enseignement supérieur (MP 1 - MP 2). Les travaux, notamment l'aménagement de divers laboratoires dans le préau, sont réalisés durant les vacances scolaires, afin d'être opérationnel dès la rentrée d'octobre 1973.

Le 5 janvier 1976, les cours du centre pluridisciplinaire de Lorient jusqu'alors hébergé rue Jules Le Grand (deug sciences économiques et capacité en droit) et au groupe scolaire de Merville (sciences A) reprennent dans des locaux de l'école primaire de Keroman laissés vacants par l'IUT qui s'installe dans le bâtiment neuf de Lanveur.

Le 30 septembre 1981, le conseil municipal à l'unanimité, décide de louer au Greta, cinq salles inoccupées. Le Greta souhaite y installer ses bureaux, le centre académique de formation continue en électronique et contrôle de processus, des salles pour les stages à temps complet et pour les cours de formation continue.



En 1992, le groupe scolaire de Keroman fait l'objet d'une importante opération de restructuration. Le projet est défini en concertation avec le conseil d'école regroupant les enseignants de l'école primaire et maternelle, les parents d'élèves et avec des représentants de la Ville. Vu l'importance du projet, 1 million de francs, l'opération est répartie sur les exercices budgétaires de 1992 et 1993. Le programme comprend la création d'une salle polyvalente, d'une salle informatique, d'un espace art plastique, d'une mezzanine dans la bibliothèque centre de documentation (BCD) commune aux écoles maternelle et primaire. Il comprend également la redistribution des salles de classes avec l'adjonction d'un local atelier, la réalisation de sanitaires, de placards, de travaux de décoration, d'insonorisation et de mise en conformité des équipements. Enfin pour finir, une partie des menuiseries métalliques sont changées et des doubles fenêtres sont mises en place sur la rue de Finlande. Dans le cadre global de ce projet, les salles d'enseignement non occupée dans l'école primaire et n'ayant fait l'objet d'aucun entretien depuis de longues années, profitent de travaux de rénovation. Des travaux durant vacances scolaires de l'été 1992 ont permis l'ouverture d'une cinquième classe dans l'école maternelle à la rentrée de septembre. Hormis les menuiseries extérieures et les peintures intérieures, la plupart des travaux sont réalisés durant l'été.

Commencés en juillet 1995, les travaux d'aménagement d'un dojo sont achevés à la fin du mois de novembre. Pour cela, la fermeture d'un préau a été nécessaire. Outre le dojo en lui-même, deux vestiaires avec douches sont aménagés ainsi que deux wc, un local technique pour la chaufferie et un bureau. Cette salle est destinée à être utilisée par les élèves de

l'école et par les licenciés de l'Union sportive Frébault (USF).

Durant l'été 1999, toutes les menuiseries extérieures vétustes sont remplacées.





Édifice résolument moderne, sa toiture est équipée de 124 panneaux photovoltaïques sur 230 m<sup>2</sup> pendant l'été 2016. 30 % des besoins en énergie du groupe scolaire sont ainsi couverts soit une économie de 4 000 € par an.

Le groupe scolaire, avec ses hublots de chaque côté de l'entrée, évoque la proue d'un paquebot transatlantique. Ce choix fait écho avec le port de pêche de Keroman et la rade voisine. Si le soubassement en granit et le toit en ardoises fait référence à l'architecture bretonne, les étages en béton enduit et les formes arrondies, notamment des deux rondes, inscrivent le bâtiment dans l'architecture moderne.

L'entrée arrondie et traversante, ouvre sur la cour arrière de l'école primaire. De part et d'autre de l'axe de composition, la construction se développe en équerre, de façon symétrique. Les deux ailes de l'école sont reliées par un auvent en pavés de verre ronds, qui couvre tout l'angle de l'entrée. De chaque côté, des cages d'escaliers aux ouvertures verticales, marquées par des meneaux peints en blanc, distribuent les trois étages du bâtiment principal. Les ailes sont intégrées à deux pignons à toiture en croupes, saillant par rapport à l'angle arrondi. En continuité des ailes, les bâtiments, avec un seul étage, sont plus bas et se terminent par une cage d'escalier.

La volumétrie et les modératures jouent de la distinction des matériaux entre la pierre de granit taillé qui construit le socle des deux niveaux inférieurs et le béton enduit du deuxième étage de la partie centrale. L'enduit, à l'origine entièrement peint en blanc est aujourd'hui en blanc et en marron clair.



Des corniches filantes relient les différents volumes et soulignent ainsi la dynamique

générale de l'ensemble qui met en valeur l'angle de la construction. Le bâtiment principal en forme de L, abrite la maternelle et une partie de la primaire. La seconde partie de l'école primaire est installée dans un bâtiment annexe plus récent. L'école compte également deux cours de récréation et un terrain de sport.

Aujourd'hui, avec la base de sous-marins de Keroman et le développement économique du port, l'école a perdu sa large vue sur la rade. Par contre, la luminosité, les salles spacieuses, les larges couloirs et les hauteurs sous plafond sont toujours reconnues et appréciées.





## **Horaires d'ouverture**

### **Hôtel Gabriel**

**Fermeture de l'Hôtel Gabriel pour travaux.**

**Les jardins de l'Hôtel Gabriel restent ouverts.**

**La salle de lecture des Archives municipales est ouverte, sur rendez-vous uniquement,  
du mardi au jeudi après-midi, de 14h à 17h.  
02 97 02 23 29 - [archives@lorient.bzh](mailto:archives@lorient.bzh)**

**[Contacter le Patrimoine](#)**

**[Contacter les Archives municipales](#)**

### **Kiosque**



© 2018 - Site officiel des Archives et du patrimoine de la Ville de Lorient

- [Plan du site](#)
- [Données personnelles](#)
- [Mentions légales](#)
- [Contact](#)
  
- [Imprimer](#)

- [PDF](#)
- [Partager](#)  
[Facebook](#)[Twitter](#)[Addthis](#)

[Retour en haut](#)